



Plus royaliste que le Roy, impossible...



... sauf à la DGFIP.

Une fois de plus, mais nous commençons à y être habitués, la DGFIP va toujours plus

haut, toujours plus loin, toujours plus fort.

Dernier exemple en date : les frais de déplacements.

Le Décret n°2006-781 du 3 juillet 2006 fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels civils de l'État indique dans son article 10 :

Les agents peuvent utiliser leur véhicule terrestre à moteur, sur autorisation de leur chef de service, quand l'intérêt du service le justifie.

En métropole et outre-mer, l'agent autorisé à utiliser son véhicule terrestre à moteur pour les besoins du service est indemnisé de ses frais de transport soit sur la base du tarif de transport public de voyageurs le moins onéreux, soit sur la base d'indemnités kilométriques, dont les taux sont fixés par un arrêté conjoint du ministre chargé de la fonction publique, du ministre chargé du budget et du ministre chargé de l'outre-mer.

Dans la note de la DGFIP :

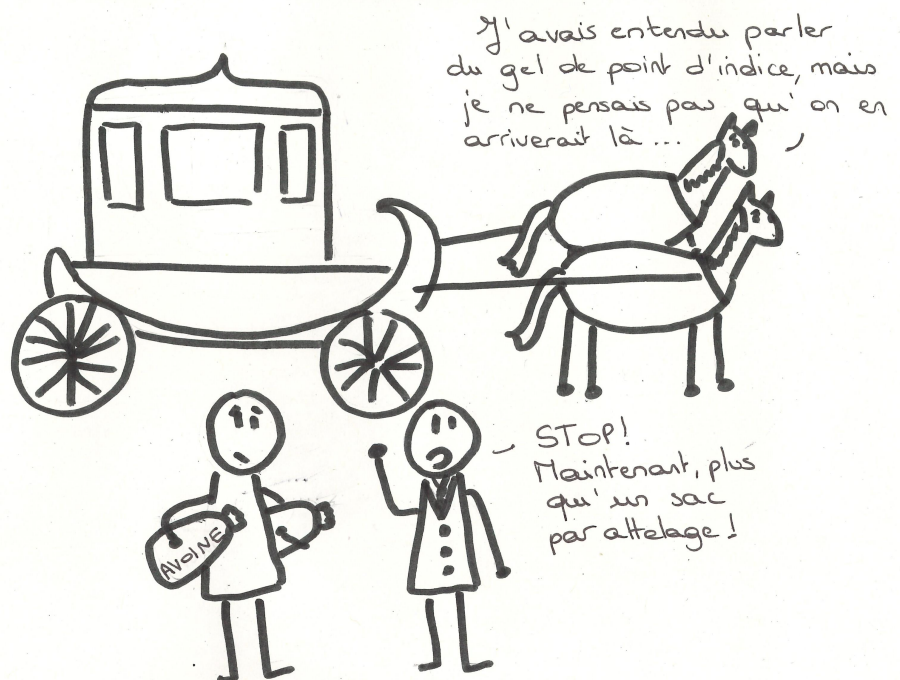
En cas d'utilisation d'un véhicule

personnel, sur autorisation préalable, le remboursement s'effectue, sauf situations exceptionnelles listées ci-dessous, sur la base du tarif du transport public de voyageurs le plus économique (barème SNCF 2^e classe (inférieur à celui des indemnités kilométriques)).

Et là, on se rend compte que la liste exhaustive ne tient pas du tout compte des situations particulières des collègues « nomades » : vérificateurs, Huissiers, CDL, EDR... qui par un coup de baguette magique se voient amputés de leurs indemnités pour frais de transports de près de moitié.

À quand le moment où ils devront payer l'Administration pour aller travailler ???

Point d'indice surgelé depuis des années, et maintenant des coups de rabot sur les remboursements de frais : purement scandaleux.



La fin du travail

L'IA s'améliore !

Je sais que pour beaucoup c'est une peur sincère, et pour d'autres une souffrance qui vient bouleverser leur vie avec la brutalité qu'on connaît au système capitaliste. Mais c'est aussi une piste d'amélioration potentielle de nos vies. Je m'en excuse par avance, cet article va sentir la naïveté mais ne vous en faites pas, nous avons pleinement conscience du monde dans lequel nous vivons, nous croyons simplement dans le fait que celui-ci peut et va changer.

Et si l'IA nous permettait de repenser notre rapport au travail ? Et si celui-ci n'était pas une fin en soi ? Ni même un réel motif d'épanouissement individuel comme collectif ?

Notre société a érigé la valeur travail comme un pilier essentiel de notre construction, mais les évolutions technologiques vont bouleverser ces réalités. Et si notre développement personnel se centrait sur nos passions, notre famille, nos amis et nos activités ? Le développement de l'IA au lieu de nous remplacer, permettrait simplement beaucoup plus de temps libre, tout en conservant un contrôle et un rapport humain au service public ?

Le passage à la semaine de 4 jours serait une première piste parfaitement envisageable avec une dématérialisation accrue de nos activités et un usage pertinent et efficace de nos nouveaux outils de travail. 32 heures sur 4 jours, afin de conserver une surveillance du traitement des données, un traitement humain des demandes complexes et un véritable moment d'accueil pour les

personnes en situation de fracture numérique.

Ce changement de paradigme permettrait non seulement à toutes les personnes composant la fonction publique de venir en meilleure forme, plus motivée mais aussi de voir son travail personnel clairement valorisé.

Loin de l'idiotie de la semaine en 4 jours telle que proposé par la DGFIP (des journées de plus de 9h abrutissantes et déshumanisantes), ce changement permettrait à tout un chacun de s'investir dans sa vie personnelle, de pratiquer du bénévolat, de reprendre des cours sur des domaines d'intérêt, d'exercer des activités annexes qui lui plaisent, et serait un véritable point d'attractivité pour les recrutements futurs mais également pour conserver le personnel présent.

Et si améliorer l'efficacité de toute la DGFIP, du service public commençait simplement par embellir nos conditions de vie ? Il est possible que l'IA soit l'un des outils qui permettrait d'atteindre cet objectif. Et ce, sans causer des suppressions de poste ou uniformiser nos tâches.



Dis, tepe, tu nous raconte une histoire ?

La DITP*... Est-ce le nouveau sigle pour la Destruction Intentionnelle de Tous les services Publics ? Mais non voyons ! Il s'agit du service chargé d'appliquer les directives du gouvernement quant à la « transformation publique ». La page d'accueil du site internet est clair : « pour une action publique + proche, + simple, + efficace ».

Question proximité, la DGFIP peut se targuer d'avoir déjà mis la main à la pâte avec son nouveau réseau. Et les suppressions de postes, ce n'est que pour gagner en simplicité (et en efficacité pour ceux qui restent).

Notre direction n'est toutefois pas si imbue d'elle-même et accepte volontiers les conseils avisés. C'est ainsi que, comme nous l'apprenons sur Ulysse 67, le SIP de Strasbourg a reçu la visite de deux « consultants » de la DITP. Ainsi, après avoir été plongés pendant deux jours au cœur d'un service des impôts des

particuliers en pleine période de campagne (on suppose que les agents n'avaient pas déjà assez à faire), ils proposeront des conseils pour « l'amélioration du process à travers une méthode d'efficacité opérationnelle ». Ne vous en faites pas, l'avis des agents sur le terrain est pris en compte : ils vont pouvoir « co-construire » les nouvelles méthodes d'organisation, et ainsi fabriquer eux-mêmes les excuses qui permettront à notre direction de justifier les réductions d'effectifs et autres mesures "salvatrices" dans le département. Car une fois que le process magique qui réduit la charge de travail sera inventé, il est prévu de partager l'astuce avec les autres services, histoire que personne ne soit laissé de côté. Maintenant nous ne dirons plus « le service est en sous-effectif », mais « nous devons améliorer nos process ».

* Direction Interministérielle de la Transformation Publique

Retour vers le futur III – L'épopée du Pah-Pié

La Campagne : la fameuse campagne déclarative, sacerdoce absolu aux yeux de Bercy, à tel point qu'elle est à l'origine de la suppression des ponts naturels, bat son plein.

Nous sommes dans la dernière ligne droite pour télé-déclarer nos revenus. Exercice pas forcément plaisant, mais pas forcément très compliqué.

Arrivé au terme des différentes saisies, il ne reste plus qu'à valider la déclaration.

Et là, paf, message d'erreur « bla, bla, bla... incident technique... bla, bla, bla... essayez plus tard... bla, bla, bla ».

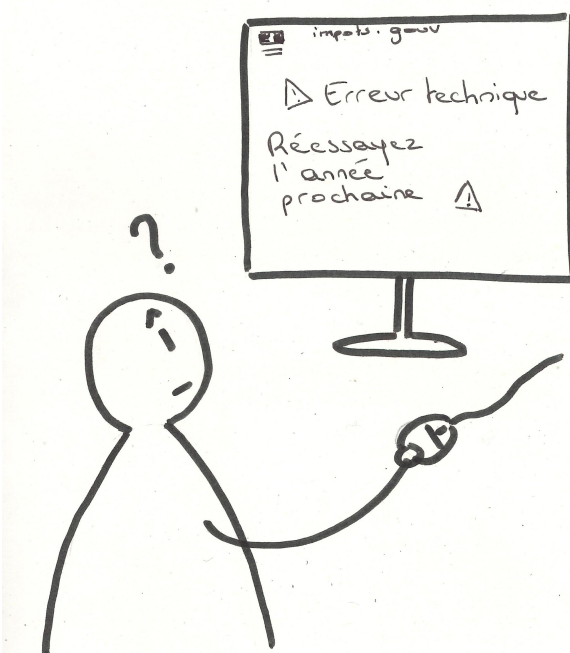
Un essai, 2 essais, 3 essais... pas mieux, même anomalie.

Réponse de notre Direction : « Faut déposer une déclaration papier ».

Mais c'est bien sûr ! Je vais donc contacter mon SIP pour qu'ils m'envoient une DPR que je vais remplir à la main et annoter quelque part que ce dépôt exceptionnellement manuel est lié à un incident technique sur impots.gouv car

forcément la date limite du 19 mai est passée depuis un moment.

Et demain, ils vont nous demander d'aller payer en anciens francs chez le percepteur ????



Petite histoire de la DGFIP

Les remboursements de frais de train est devenu récemment une question vaste et complexe. Comme sur beaucoup de sujets, s'attaquer aux réels privilèges et avantages du plus haut niveau de l'état et, surtout, à ceux des nantis endogames à l'extrême serait du vil populisme. Alors que venir taper chaque jour sur ceux d'en bas, les chômeurs et les brisés de la vie, ça ce sont simplement des règles de bonne gestion.

Ici notre chère DGFIP s'attaque à nos « abus » de remboursement de frais. Un autre article parlera plus sérieusement du sujet des attaques contre nos camarades nomades, ici nous conterons un plus modeste pinaillage.

Le sujet est particulièrement fictif et n'est évidemment arrivé à personne. Toute ressemblance serait purement fortuite.

Un modeste agent de la DGFIP aurait eu une formation dans un autre département, en pleine semaine. Ayant plusieurs amis dans l'endroit, il

décida de poser un jour de plus pour profiter d'un petit week-end festif. Il contacte donc le service de réservation de trains, comme prévu par la note, et indique un train aller et retour. Professionnel et sérieux, il cherche le train le moins cher. Celui qu'il trouve pour rentrer coûte moins cher que celui qui lui ferait rentrer directement après la dite formation.

Réponse catégorique de ses ressources humaines: inadmissible, il faut partir le plus tard possible et rentrer le plus tôt possible !

Que de bonne intelligence, que d'humanité et que de logique comptable. Cette intransigeance aura coûté 4 € à l'administration, mais baste au moins ce fichu agent n'aura pas profité d'un week-end festif aux frais de notre glorieuse maison ! Il est incroyable de se rendre compte de l'idiotie d'une règle appliquée ainsi à la lettre près. Il est sûr que le collègue pourra narrer ses aventures et créer ainsi une magnifique attractivité dans notre administration.

JE ME SYNDIQUE à la
CGT Finances Publiques

Nom : Prénom :

Grade : Indice :

Adresse administrative :

Bulletin à retourner au syndicat
par l'intermédiaire du
correspondant

ou au secrétaire :

Gilles STREICHER

PCRP Strasbourg

10 RUE SIMONIS, 67100 STRASBOURG

Tél : 03 90 41 20 07 ou (0049) 176 7666 49 43

